



BOOST SPORT de la Ville de Mayenne



Pour les jeunes sportifs domiciliés à Mayenne et scolarisés en école maternelle ou primaire

LICENCE SPORTIVE 2021-2022

La licence est délivrée par l'association.....

Sport pratiqué :.....

Montant de la licence :.....€

NOM du licencié:.....Prénom :.....

Né le :...../...../..... A.....

A déjà pratiqué un sport : oui (précisez) :..... non

Bénéficie de l'allocation de rentrée scolaire de la CAF : oui non

Est scolarisé à la rentrée 2021 (niveau scolaire) :.....

A l'école :

DECLARATION SUR L'HONNEUR

Je soussigné :

NOM :Prénom.....

Adresse.....
.....

Tel :...../...../...../...../..... ; Mail.....@.....

Atteste que les renseignements ci-dessus sont exacts et suis informé qu'ils peuvent être soumis à un contrôle par les services de la Mairie de Mayenne.

Fait le,..... A.....

Signature des parents :

Tampon et signature du président de l'association

La subvention Boost sport de la Ville de Mayenne sera versée à l'association sportive qui la restituera à la famille sous forme de réduction sur la licence ou de virement. Le montant sera calculé en fonction du tarif de la licence jusqu'à 50€ maximum. Ce dispositif ne peut se cumuler au Pass'sport mis en place par l'Etat et ne sera valable que sur 1 licence par enfant.